

20 avril 2020

## *Un message de la présidente du Circuit des arts 2020*

Bonjour chers membres

Suite à la parution de notre dernier feuillet de communication la semaine dernière, nous avons reçu quelques demandes de remboursement des frais d'inscription. Conséquemment, au nom du conseil d'administration, il appert pertinent de vous préciser les motifs légitimant le transfert de vos frais d'inscription pour la 27<sup>e</sup> édition du Circuit reportée en 2021.

Voici le portrait détaillé de la situation afin de bien faire comprendre la nécessité d'appliquer la règle 5 de l'engagement du Circuit concernant le non-remboursement des cotisations en cas d'annulation de l'événement<sup>1</sup>.

Comme déjà mentionné, nous étions bien avancés dans l'élaboration de notre 27<sup>ième</sup> édition. D'innombrables heures ont été investies pour la réception des formulaires, la compilation des données, l'organisation et la recherche du jury, les communications avec les artistes, les visites des ateliers, etc. Un travail que se partagent les membres bénévoles du CA et notre agente administrative France Racine. À ce jour, 33500 \$ ont été versés en salaires. La majeure partie de cette somme fut reliée aux inscriptions des artistes pour la période de ~~novembre 2019~~ novembre 2019 à février 2020.

À l'heure actuelle, c'est déjà le tiers de notre budget annuel qui a été engagé afin que tout soit prêt pour la réalisation de l'événement de juillet 2020.

Conséquemment, il nous faut réduire au maximum le temps de notre employée salariée afin d'assurer notre pérennité et éviter d'encourir les mêmes coûts d'inscription et de préparation en 2021. Nous devons de plus et conserver l'argent nécessaire à la réalisation du plan de publicité indispensable à la réussite de la prochaine édition.

De plus, nous sommes en attente d'informations concernant les divers impacts financiers qu'aura la présente situation. Nous aurons sûrement à rembourser certains des montants reçus en commandites. Nous ignorons également si nous pourrions compter sur les mêmes subventions et aides

financières l'année prochaine ou si nous devons réaliser notre 27<sup>e</sup> édition avec seulement les deux tiers restant du budget.?

Vous comprendrez que notre rôle n'est pas des plus faciles en ce moment et que nous avons pour seul désir la continuité des activités du Circuit des Arts Memphrémagog.

L'implication de tous, en expertise, en temps et en argent est d'une importance capitale pour y arriver. Je sais que nous partageons le même désir d'avoir la possibilité de poursuivre nos activités artistiques et que nous sommes prêts à nous en donner les moyens.

Profitions de la présente situation pour manifester notre solidarité, notre appartenance à notre organisme et notre désir de le maintenir solide et dynamique.

Je tiens donc à vous remercier très sincèrement de votre soutien et compréhension.

On se retrouve en 2021 pour notre 27<sup>ième</sup> édition en pleine forme, inspirés et enrichis par ce présent défi.

Manon Potvin,

Présidente du Circuit des Arts Memphrémagog

Note 1 :

Engagement

5. Responsabilité

Le Circuit ne pourra, en aucun temps, être tenu responsable de bris, dommages, accidents ou vols. De plus, le Circuit se dégage de toute responsabilité advenant l'annulation de l'événement. Dans pareil cas, aucun remboursement ne sera effectué. L'artiste dégage les membres du conseil d'administration, les employés et les bénévoles du Circuit de toute responsabilité ou réclamation quelconque à tous égards concernant l'activité.